

## Les formulaires

### Quels formulaires utiliser ?

- Demande de renouvellement de permis de conduire, de duplicata ou de catégorie AM après annulation, suspension ou invalidation
- Déclaration de perte/vol, (la déclaration se fait auprès des forces de l'ordre)
- Demande d'échange ou de conversion
- Demande de permis international
- Imprimé de visite médicale
- Demande de permis au format de l'Union européenne

### Où les trouver ?

- Sur Internet : [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr)
- Dans le hall de la préfecture

## Où adresser son dossier ?

**Par courrier**, à la Préfecture

**Aux guichets** des permis de conduire

Se présenter directement dans un **commissariat ou une unité de gendarmerie** pour la déclaration de vol



### Préfecture de CHARTRES

Place de la République  
CS 80537  
28019 CHARTRES CEDEX  
[www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr)

### Bureau des usagers de la route

Accueil aux guichets tous les jours de 9h à 12h30  
Téléphone 02.37.27.72.00  
Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 14h à 16h  
Télécopie 02.37.27.70.66



PREFET D'EURE-ET-LOIR

## PERMIS DE CONDUIRE

- Première délivrance
- Extension
- Duplicata
- Échange d'un permis étranger
- Conversion d'un permis militaire ou d'un titre professionnel



Mis à jour le 23/10/2014

## DOCUMENTS A PRESENTER

Démarche	DOCUMENTS A PRESENTER									
	Demande d'un permis au format européen	Formulaire de demande	Pièces d'identité	Justificatifs de domicile	Photos : récentes, tête nue, format 3.5 sur 4 cm	Extrait d'acte de mariage ou de divorce ou livret de famille	Permis de conduire original	Photocopie du permis de conduire	Avis médical favorable	Autre
<b>Inscription</b>	x	x	x	x	3 photos				Selon le s cas	
<b>Première délivrance</b>										Votre attestation de réussite est valable 4 mois
<b>Extension</b>							x		x selon catégorie	
<b>Renouvellement de catégorie</b>	x						x		x	La liste des médecins agréés est disponible sur le site <a href="http://www.eure-et-loir.gouv.fr">www.eure-et-loir.gouv.fr</a>
<b>Nouveau permis en cas de perte ou de vol</b>	x	x	x	x	2 photos					JOINDRE EGALEMENT 25 € EN TIMBRES FISCAUX Déclaration de perte (délivrée par les services préfectoraux) ou de vol (délivrée par la Police ou la Gendarmerie nationales)
<b>Duplicata en cas de permis dégradé</b>	x	x	x	x	2 photos		x			
<b>Duplicata en cas de changement d'état civil</b>	x	x	x	x	2 photos	x	x			
<b>Echange d'un permis étranger</b>	x	x	x	x et justificatif de l'arrivée en France entre 6 mois et un an de la demande si permis hors Union européenne	4 photos		x au moment de l'échange	x et traduction du permis en langue française par un traducteur assermenté si le permis n'est pas en français	x selon catégorie	Si le titulaire du permis est de nationalité française : justifier qu'à la date d'obtention il a résidé 6 mois dans l'Etat qui a délivré le permis (1)
<b>Permis international</b>	x	x	x	x	2 photos		x présentation au guichet	x		
<b>Conversion d'un permis militaire ou d'un brevet professionnel</b>	x	x					x si ajout de catégorie		x selon catégorie	Volet de conversion du permis militaire
<b>Réédition après suspension de plus d'un mois</b>	x	x							x	
<b>Connaître son solde de points</b>			x							Prévoir également une enveloppe affranchie